
Lettre d'information n°5

octobre 2022



AG 2022

Cher-e-s membres de l'ANPVA,

Nous espérons que vous avez toutes et tous passé un bel été malgré les fortes chaleurs que nous avons subies et qui ne furent pas propices aux balades le long de l'Aire. Nos rivières ont aussi bien souffert de ces températures et l'Aire a vu son niveau diminuer fortement. Le retour des pluies de cet automne sont bénéfiques et tellement attendues qu'elles embellissent notre Vallon de l'Aire.

Nous avons enfin appris de bonnes nouvelles lors du comité de pilotage dédié à l'eau de l'Aire. La première concerne un projet qui consiste à injecter de l'eau, lorsqu'elle est présente en surface lors de la période pluvieuse, dans la nappe phréatique. Par des mécanismes encore peu clairs, cette eau retournera à la rivière environ 6 mois après. Les autres informations positives seront discutées dans un prochain numéro, mais nous sommes heureux de voir que nos amis français travaillent aussi sur le bassin versant pour restituer l'eau des sources.

Affaire à suivre ...

A comme Assemblée

L'Assemblée Générale de l'ANPVA s'est tenue le 25 avril 2022 à l'aula de l'Ecole Rudolf Steiner à Confignon, ses documents sont disponibles sur le site web <https://anpva.org/documentation/>

Nous remercions tous les membres de l'ANPVA pour leur présence car les membres du comité ne sont que leurs représentant-e-s et il est important qu'au moins une fois par an une rencontre ait lieu entre membres et comité. Au moyen d'activités, le comité crée aussi des occasions pour que les membres puissent partager et défendre nos valeurs communes.

Après le déroulement traditionnel de l'agenda par les rapports des co-présidents, du trésorier, il a été approuvé la modification de nos Statuts de l'Association pour nous permettre à l'avenir de pouvoir déposer directement un recours auprès des Tribunaux.

(voir les nouveaux statuts sur notre site web www.anpva.org)

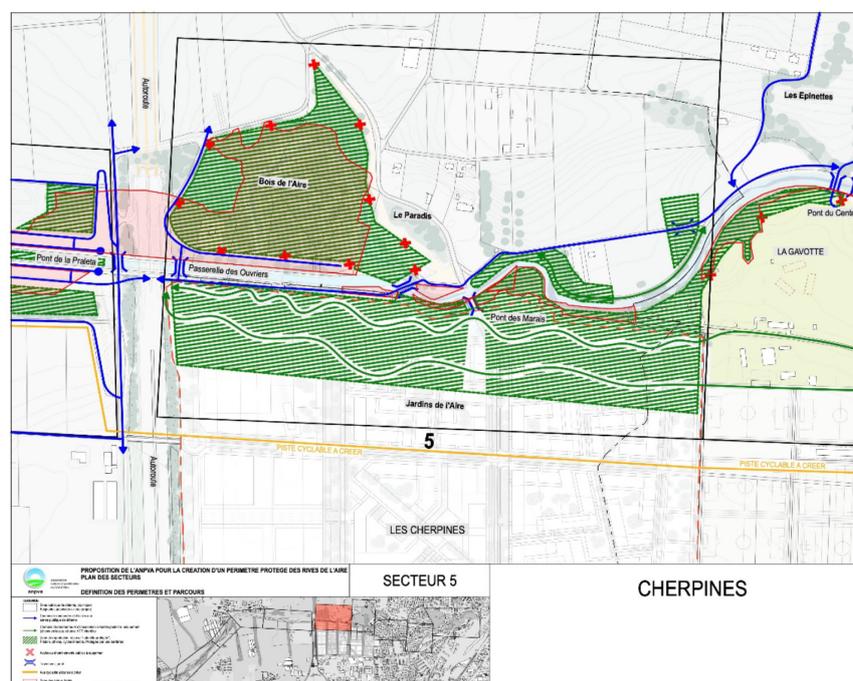
Une deuxième partie a bénéficié de la présence et de la présentation étayée de Monsieur Alexandre Wisard, directeur du service de renaturation des cours d'eau à Genève. Son travail et celui de son équipe consiste à rendre aux cours d'eau leur lit naturel, travail qui a selon lui des incidences «environnementales, économiques et sociales». Sa présentation des différentes étapes de la renaturation de l'Aire fut très passionnante et a suscité de nombreux débats.

(Pages de la présentation à voir sur notre site Web www.anpva.org)

N comme Nature

L'ANPVA attentive aux risques de déséquilibre, entre Nature et la pression des usagers en augmentation prévisible et dû aux futurs développements urbains des Cherpines, a proposé à l'Etat de Genève, comme nous vous en avons précédemment informé, la création d'un périmètre protégé des Rives de l'Aire. Avec ce plan général, indiquant la protection du vallon de l'Aire dans sa globalité, des députés ont déposé au Grand Conseil une motion appuyant cette demande. Cette motion fut votée à l'unanimité (moins une abstention). En parallèle de cette action, un grand cahier de Doléances, sur l'usage des bords de l'Aire, rédigé par les autres associations, et une motion défendant la Quantité et la Qualité de l'eau ont obligé l'Etat de Genève à mettre sur pied à mi-2021 une «Gouvernance de l'Aire» avec plusieurs groupes de travail. Un travail actif est en cours avec l'Etat, ses mandataires, les Associations et les représentants techniques de la commune de St Julien-en-Genoëvois.

Dans le cadre de ces trois groupes de travail (Image Directrice, Qualité et Quantité d'eau, Doléances) l'ANPVA toujours dans un esprit constructif et initiatrice de propositions, a pris la liberté de proposer, pour l'Image Directrice, sur 9 secteurs, sa vision des mesures à prendre pour protéger la Nature et accueillir les divers usagers des bords de l'Aire (ces cartes sont en cours d'étude par les participants)



Dans le cadre de cette action en faveur de la biodiversité du Vallon de l'Aire, nous aimerions vous informer d'un excellent inventaire des valeurs biologiques de la plaine de l'Aire que nous avons découvert et réalisé par l'Atelier Nature et Paysage en septembre 2019. Cette étude leur a été commandée par l'Office cantonal de l'agriculture et de la Nature (OCAN).

Cet inventaire de la flore, de l'avifaune, de l'entomofaune et des autres groupes faunistiques résumant les grandes valeurs naturelles du site de l'Aire. Cette étude comporte une trentaine de pages, peu connue, contenant de nombreuses cartes et de magnifiques photos animalières ainsi que ses annexes. Cet inventaire est un support important pour le travail des mandataires du groupe de travail de l'Image Directrice du vallon de l'Aire.



P comme Patrimoine

Les Ormeaux entre passé, présent et futur par Suzanne Kathari, historienne, membre du comité ANPVA (extrait d'un article paru dans l'Onésien, N° 456, novembre 2020)



Onex Maison Brolliet, Atelier Boissonnas (vers 1863)- CIG

Le domaine des Brolliet

Au XIX^{ème} siècle, alors que la route du Grand Lancy est à peine habitée, le constructeur Joseph Louis Brolliet (1763-1829) jette son dévolu sur Onex en acquérant en 1810 le lieu-dit «la pièce d'Aire», domaine peut-être déjà constitué en 1799, qui descendait par les délicates pentes du Vallon de l'Aire jusqu'à la rivière. Tout en agrandissant ses terres au fil des ans par des achats successifs, (à terme plus de 30 hectares), il fait construire à l'entrée du domaine et pour son propre usage, une maison de maître de onze pièces, sa grange et son écurie dans une composition pour le moins classique, mais en y introduisant le style «suisse». A son décès et jusqu' en 1944, ses descendants suivent la même politique d'extension, avant que par héritages et ventes, les vignes, prés et champs se détachent peu à peu de la maison de maître.

Laure Brolliet (1854 – 1938), cousine germaine de David Brolliet (1865-1949), maire de la commune durant presque 40 ans dont un chemin rappelle la mémoire, devenue madame Dupont après son mariage en 1883 avec Donat Dupont (1854-1938), elle devient à la mort de sa mère en 1904 et après un arrangement avec sa sœur Louisa, propriétaire d'une des terres qui composent le domaine. La parcelle délimitée à l'ouest par l'actuel chemin de Bellecour, s'étire également de la route du Grand Lancy à L'Aire.

En 1907, elle y fait construire une très belle villa à la même hauteur que la vieille maison de maître familiale. Pour ce faire, elle s'adresse à l'architecte William Bettinger (1864-1917) qui subtilement et harmonieusement va élaborer les plans d'une maison bourgeoise aux volumes généreux de style néo-baroque tout en y intégrant des rappels du Heimatstil. Du fait de son implantation sur le haut de la parcelle, la maison bénéficie d'un dégagement sensationnel sur le vallon de l'Aire et plus loin sur le Salève. Déboires financiers et acquisition par l'Etat de Genève obligent le couple à vendre cet admirable cadre de vie.

En 1932, «la propriété Dupont» passe aux mains de la Société de Gestion de la banque de Genève avant d'être acquise par Herfa SA dix ans plus tard et enfin d'être vendue à l'Etat de Genève en 1960. Depuis elle est occupée par la FOJ (fondation officielle de la Jeunesse) laquelle a fait construire, en 1961 sur les plans de l'architecte Arthur Bugna, cinq pavillons pour accueillir enfants, adolescents et jeunes adultes en besoin de soutien.

Ces pavillons d'un étage sur Rez de chaussée, d'une architecture ordinaire s'inscrivant dans la production courante de leur époque s'intègrent néanmoins dans le site étant donné leurs modestes gabarits et leurs implantations en bordure de parcelle.

Un patrimoine en péril

Avec raison, en 1991, la maison de Laure et Donat Dupont-Brolliet a été évaluée en valeur «rouge» lors du recensement architectural du secteur sud de la commune d'Onex, soit une valeur exceptionnelle à l'instar de la maison de maître de 1825 et de la Mairie l'Onex (édifiée au XVIIIème siècle) formant ainsi un ensemble de grands domaines qui s'inscrivent dans le paysage culturel de la région. En 2015, une étude d'urbanisme en vue du dépôt d'une demande de renseignement pour développer le site alerte le Service des Monuments et des Sites (SMS) qui après deux visites sur place, initie une procédure d'inscription à l'inventaire. (...)

C'est le 24 mars 2018, après une pétition remise au grand conseil, lors d'une séance de présentation du plan guide communal aux habitants, que Antonio Hodgers annonce publiquement que la maison sera inscrite à l'inventaire et ainsi sauvée de toute prétention de démolition. Plus de cent ans après sa construction, cet objet unique dans le paysage genevois, en réalité l'une des plus prestigieuses maisons de campagne construite au début du XXème siècle dans le canton, n'a rien perdu de sa superbe (...)

Un site remarquable

Outre ses qualités patrimoniales historiques et paysagères, le site, rebaptisé les Ormeaux par la FOJ, s'inscrit au cœur du vallon de l'Aire, pénétrante verte du canton, réservoir de biodiversité et patrimoine naturel dont la protection est réclamée depuis 1973 par l'Association pour la sauvegarde de Confignon et ses environs et en 2016 par les conseillers administratifs de Bernex, Confignon, Perly-Certoux et Onex appuyée par la commune de Plan-Les-Ouates, qui se sont adressés au directeur du Service des Monuments et des Sites pour initier un plan de site. Par ailleurs en 2020, le Conseiller d'Etat a déclaré à plusieurs reprises vouloir conforter la mise en valeur du Vallon de l'Aire, donner plus de place à la biodiversité à Genève et augmenter la surface des corridors biologiques et autres espaces de mise en réseau des espèces sauvages.

L'implantation d'un projet de grande envergure (immeubles de logements et équipements publics) constituerait une contradiction par rapport à cette volonté et un grignotage de plus sur une pénétrante majeure et structurante du paysage dont la sauvegarde devrait être la préoccupation de tous. Ainsi, par un devoir de mémoire d'une part et de respect envers un site d'exception d'autre part, convient-il d'attribuer le plus grand des soins et la plus considérable des prudences au développement envisagé.

V comme Valeurs

« Nos valeurs constituent des points de repère qui guident nos choix et nos comportements et nous éclairent sur la façon d'agir ou de réagir »

Luc Schreiden, psychologue Liège

Si l'une de nos valeurs est de protéger la Biodiversité et les couloirs biologiques dans des sites exceptionnels au bord de l'Aire, alors il faut agir et réagir en faisant recours contre l'autorisation de construire de six villas groupées, au chemin de Belle-Cour à Onex. Lors de notre dernière lettre d'information nous vous informions que la procédure est en cours de jugement au TAPI. Des rapports scientifiques demandés par les parties ont démontré la justesse de notre recours et de celui de Pro Natura Genève. Nous sommes suspendus au jugement qui devrait être prononcé cet automne.

A comme Activités

En collaboration avec l'association <https://lalibellule.ch>, deux membres du comité ont effectué la visite de l'Aire sur Lancy jusqu'à Pont Rouge et vous propose des sorties automnales.

Merci de nous communiquer votre intérêt pour ces sorties.



Terrier de blaireaux et de renards à Lancy et observation de divers petits poissons, batraciens et autres libellules vivantes dans l'eau.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel automne et nous vous invitons à venir nombreux à la séance publique du 29 novembre 2022 à 19h30, organisée par Monsieur le conseiller d'Etat Antonio Hodgers pour les Cherpines, selon l'encadré ci-dessous.

LES CHERPINES

Un projet dépassé imposé à ses habitants

- **Séance publique 29 novembre 2022 à 19h30 à l'Ecole Aimée-Stitelmann (PLO) en présence de M. A. Hodgers, conseiller d'état. VENEZ NOMBREUX !**
- *L'association citoyenne **CHERPINES AUTREMENT** a vu le jour. Son but est de repenser les Cherpines en adéquation avec le contexte genevois actuel et les problèmes climatiques et environnementaux - Visitez → www.cherpines-autrement.ch*
- **CONFIGNON** Aujourd'hui → ~ 4'600 habitants
Demain → ~ 12'000 habitants

Un indice de densité augmenté à 1.2 minimum, alors que la population avait voté pour 1.0

L'ANPVA s'est associée à l'action de «Cherpines Autrement» pour défendre le vallon de l'Aire afin d'exiger le retrait des constructions à 100 mètres de la rivière et d'établir un plan de mobilité équilibré global sur les 6 communes riveraines, comme cela a été développé dans la rubrique N comme Nature.

Co-présidents de l'ANPVA

Béatrice Bengtsson
11b route de Soral
1232 Confignon
bbengtsson@bluewin.ch

Jacques Roulet
27 chemin du Pont-du-Centenaire
1213 Onex Suisse
jacquesroulet@bluewin.ch